

**ANNEXE VII  
EFFETS MACROECONOMIQUES DE LA REFORME**

**PIECE JOINTE N°2  
SIMULATIONS REALISEES A PARTIR DU MODELE MACROECONOMETRIQUE  
MESANGE**

Les simulations commentées au I. A. de l'annexe VII ont été réalisées à partir du modèle macroéconométrique Mésange. L'objet de cette pièce jointe est de présenter les principales hypothèses de modulation (I.) et les tests de sensibilité effectués en ce qui concerne la variante « TVA sociale » (II.).

Les données chiffrées présentées ici concernent une substitution de l'ordre de 1% du PIB et non, comme dans le rapport et dans l'annexe VII, de l'ordre de 2,1 points de cotisations employeurs (soit à peu près 0,5 point de PIB). Toutefois, le modèle Méange repose sur une hypothèse de linéarité des effets décrits, ce qui signifie que les données chiffrées présentées dans cette pièce jointe sont cohérentes avec celles du rapport et de l'annexe VII.

## **I. HYPOTHESES DE MODELISATION**

### **A. Contribution sur la valeur ajoutée**

La contribution sur la valeur ajoutée est payée par les entreprises et affecte donc leur coût de production. La hausse du coût de production modélisée se répartit sur le capital et le travail à la hauteur de leur part respective dans la valeur ajoutée.

La DGTPE a supposé qu'à court terme, les entreprises ne répercutent pas dans leurs prix la création de cette contribution sur la valeur ajoutée (CVA) parce qu'elle est compensée par une baisse des cotisations sociales employeurs et laisse donc inchangé le montant de prélèvement total (CVA + cotisations sociales) payé par les entreprises<sup>1</sup>.

### **B. Indexations des salaires et des prestations sociales**

Dans le modèle Mésange, une augmentation des prix à la consommation se transmet rapidement aux salaires : le coefficient d'indexation instantané des salaires sur le prix à la consommation est de 0,3. Au bout d'un an, ce coefficient est égal à 0,95.

L'augmentation des prix à la consommation est immédiatement répercutée sur les prestations sociales. Si une mesure est inflationniste, l'indexation des prestations sociales sur les prix peut aboutir à une forte dégradation des finances publiques même lorsque la mesure est calibrée de façon à être neutre sur les finances publiques ex-ante.

## **II. TEST DE SENSIBILITE DE L'EVALUATION DE COURT TERME DE LA SUBSTITUTION COTISATIONS/TVA**

Les résultats de la simulation centrale sont présentées au I. A. 2. de l'annexe VII. Cette simulation repose sur trois hypothèses :

---

<sup>1</sup> Notons que dans le cas d'une création de CVA non compensée par une baisse de cotisations sociales, les entreprises répercuteraient probablement la hausse de prélèvements dans les prix avec retard.

- la hausse de la TVA est immédiatement répercutée dans les prix à la consommation ;
- les taux d'intérêt réels sont fixes ;
- l'indexation des salaires sur les prix est assez rapide.

La DGTPE a testé la sensibilité des résultats obtenus à chacune de ces trois hypothèses.

#### **A. Répercussion différée de la hausse de TVA sur les prix de vente**

Le tableau 1 ci-dessous évalue les impacts macroéconomiques de court terme de la réforme dans le cas où la hausse de la TVA n'est pas répercutée immédiatement dans les prix de vente, les producteurs comprimant leurs marges. L'éventualité d'une répercussion partielle de la hausse de TVA est d'autant plus plausible que l'économie est en bas de cycle : dans une conjoncture déprimée, les entreprises sont contraintes sur leurs débouchés et peuvent préférer, à court terme, prendre en charge une partie de la hausse de TVA en réduisant leur marge, de crainte de déprimer la demande.

On suppose donc que les entreprises compriment leurs marges pour compenser l'effet inflationniste de la réforme : les prix à la consommation restent constants.

Sous cette hypothèse relativement optimiste, la réforme a un effet expansionniste à court terme (le PIB serait supérieur de 0,2% par rapport à sa valeur de compte central, un an et deux ans après le choc). 120 000 emplois environ seraient créés au bout de deux ans.

**Tableau 1 : Effet global de court terme d'une baisse des cotisations sociales d'un montant équivalent à 1% du PIB compensée par une hausse de la TVA si les entreprises réduisent leurs marges pour compenser l'effet déflationniste de la réforme**

	effet global de la réforme	
	après 1 an	après 2 ans
PIB	0,2	0,2
Consommation des ménages	0,1	0,2
Investissement des entreprises	0,9	0,6
Prix de la consommation des ménages	0,0	0,0
Emploi salarié ( <i>en milliers</i> )	70	121
Taux de chômage ( <i>en points</i> )	-0,3	-0,5
RDB réel des ménages	0,2	0,4
Balance commerciale ( <i>en % de PIB</i> )	-0,1	-0,1
Exportations	0,2	0,3
Importations	0,1	0,3
Taux de marge* ( <i>en points</i> )	-0,8	-0,3

\* *Source* : DGTPE

### **B. Le taux d'intérêt réel de court terme est endogène et dépend de l'évolution des prix**

Dans la simulation centrale, il est supposé que les taux d'intérêt réels sont fixés. Quand, suite à la réforme, les prix s'accroissent, la banque centrale augmente donc implicitement ses taux courts, ce qui a un effet récessif sur l'économie. Cette hypothèse est particulièrement discutable dans la mesure où la politique monétaire est décidée au niveau européen et où l'inflation française est diluée dans les indices de prix européens.

Le tableau 2 présente une évaluation de la substitution de TVA à des cotisations sociales employeurs sous l'hypothèse polaire d'absence de réaction de la banque centrale (taux d'intérêt nominal de court terme fixe). Le taux d'intérêt réel de court terme est alors endogène et dépend de l'évolution des prix<sup>2</sup>. Puisque la mesure fait pression sur les prix à la consommation, le taux d'intérêt réel de court terme diminue lorsque le taux d'intérêt nominal est fixe. Ceci stimule l'investissement des ménages (sensible aux taux réels de court terme), ainsi que leur consommation. Cet effet compense l'effet dépressif sur la consommation causé par la baisse du revenu disponible brut réel des ménages. En outre, la baisse des cotisations sociales dynamise l'emploi.

<sup>2</sup> Le taux d'intérêt réel de long terme est ici maintenu exogène, la banque centrale ayant moins d'influence sur ce dernier.

Au total, la réforme a donc un léger effet expansionniste à court terme qui s'explique par la stimulation de la consommation et de l'investissement des ménages : l'emploi est supérieur de 88 000 (+0,1%) à son niveau de compte central la deuxième année et le PIB de 1%.

**Tableau 2 : Effet global de court terme et décomposition d'une baisse des cotisations sociales d'un montant équivalent à 1% du PIB compensée par une hausse de la TVA, sous l'hypothèse de taux d'intérêt nominal fixe**

*sauf indication contraire, écart au compte central, en %*

	Effet global de la réforme		dont baisse des cotisations sociales		dont hausse de la TVA	
	après 1 an	Après 2 ans	après 1 an	après 2 ans	après 1 an	après 2 ans
PIB	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	-0,1
Consommation des ménages	0,0	0,2	0,0	0,1	-0,1	0,1
Investissement des entreprises	0,6	0,4	0,9	1,1	-0,4	-0,7
Prix de la consommation des ménages	1,4	1,6	-0,8	-1,6	2,2	3,1
Emploi salarié ( <i>en milliers</i> )	51	88	70	132	-19	-44
Taux de chômage ( <i>en points</i> )	-0,2	-0,3	-0,3	-0,5	0,1	0,2
RDB réel des ménages	-0,2	0,1	0,2	0,4	-0,4	-0,2
Balance commerciale ( <i>en % de PIB</i> )	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,0
Exportations	0,1	0,1	0,4	0,8	-0,3	-0,7
Importations	0,1	0,3	0,2	0,3	-0,1	0,0

*Source : DGTPE*

Ce comportement suppose une absence totale de réaction de la banque centrale. En supposant que la France représente le quart de l'activité de la zone euro et que la banque centrale applique une règle de Taylor avec les paramètres habituels, le surcroît d'inflation des prix à la consommation de 1,4% la première année se traduirait par une remontée du taux court nominal de 0,5 points ( $\sim 0,25 \times 1,5 \times 1,4$ ). En conséquence, sous cette nouvelle hypothèse de politique monétaire, les impacts de la réforme sont intermédiaires entre ceux du scénario central (tableau 1) et ceux présentés ci-dessus : l'impact sur le PIB serait alors négligeable les deux premières années et environ 40 000 emplois seraient créés la première année (60 000, la deuxième année).

### **C. Répercussion progressive de la hausse des prix sur les salaires**

Dans la simulation centrale, la hausse de TVA est interprétée par les salariés comme un pur prélèvement sans contrepartie. On peut ainsi supposer que l'augmentation des prix est rapidement répercutée sur les salaires (plus rapidement que ce qui a été observé durant les trente dernières années).

Le tableau 3 présente les résultats obtenus lorsque la hausse des prix est répercutée plus lentement sur les salaires (conformément à ce qui a été observé en moyenne durant ces trente dernières années). Plus précisément, lorsque les prix à la consommation se mettent à augmenter plus vite que les prix à la production, les salaires absorbent une partie de cette hausse des prix, ce qui réduit le pouvoir d'achat des ménages.

Ceci permet de ralentir la boucle prix salaire qui se mettrait en œuvre dans le cadre de la simulation centrale. En conséquence, les prix à la consommation augmentent légèrement moins que dans les résultats présentés dans le tableau 1. Par ailleurs, puisque les salaires augmentent moins, (a) le RDB des ménages faiblit plus (-0,4% la première année puis -0,2% la deuxième contre respectivement -0,2% et -0,1% dans le tableau 1) mais (b) l'effet positif sur l'emploi est légèrement plus marqué du fait du plus faible coût du facteur travail.

Au total, par rapport à la simulation centrale, le coût du travail est moins important les premières années, les emplois créés sont alors un peu plus nombreux (55000 deux ans après la réforme).

Quant à l'effet sur le PIB, il est très proche de celui obtenu dans la simulation centrale (-0,2% par rapport au compte central la première année et -0,1% la deuxième année).

Toutefois, la diminution des cotisations sociales rend assez peu crédible ce scénario puisque les salariés ne peuvent pas attendre de cette réforme une protection sociale accrue. C'est pour cette raison que le scénario central retient l'hypothèse d'une indexation des salaires sur les prix plus rapide que celle qui a eu lieu entre 1971 et 19983.

---

<sup>3</sup> Dans la courbe WS-PS de Mésange, l'impact de la hausse des prix sur les salaires est modérée par un frein : les termes de l'échange intérieur (ratio du prix de la consommation des ménages par le prix de la valeur ajoutée). Dans le scénario central, cette force de rappel est supprimée, alors que dans la variante de modération salariale, elle est conservée. Le coefficient de modération salariale a été estimé sur la période 1971-1998.

**Tableau 3 : Effet global de court terme et décomposition d'une baisse des cotisations sociales d'un montant équivalent à 1% du PIB compensée par une hausse de la TVA sous l'hypothèse de modération salariale**

*sauf indication contraire, écart au compte central, en %*

	<b>Effet global de la réforme</b>		dont baisse des cotisations sociales.		dont hausse de la TVA	
	après 1 an	après 2 ans	après 1 an	après 2 ans	après 1 an	après 2 ans
PIB	-0,2	-0,1	0,3	0,5	-0,5	-0,6
Consommation des ménages	-0,4	-0,3	0,3	0,5	-0,7	-0,7
Investissement des entreprises	-0,3	-0,3	1,4	1,9	-1,7	-2,2
Prix de la consommation des ménages	1,3	1,2	-0,8	-1,5	2,1	2,7
Emploi salarié ( <i>en milliers</i> )	39	55	78	167	-39	-112
Taux de chômage ( <i>pts</i> )	-0,1	-0,2	-0,3	-0,6	0,1	0,4
RDB réel des ménages	-0,4	-0,2	0,3	0,5	-0,7	-0,7
Balance commerciale ( <i>en % de PIB</i> )	0,1	0,0	-0,2	-0,2	0,3	0,3
Exportations	0,1	0,2	0,4	0,8	-0,3	-0,6
Importations	-0,6	-0,1	0,7	0,9	-1,2	-1,0

*Source : DGTPE*